



## CAHIER D'ACTEUR N°21

### Le processus décisionnel de Cigéo, le scénario d'un complot ?

#### PRESENTATION GENERALE DU PROPOS DE LA Q.V.

**Cigéo** est le joli nom donné au projet de *Centre industriel de stockage géologique de Bure*, (92 habitants), à la frontière Meuse/Haute-Marne/Vosges.

En 1994, BURE a été choisi pour y implanter un centre de stockage (à 500 mètres sous terre) de déchets radioactifs MA-VL (Moyenne Activité et à Vie Longue), et HA (Haute Activité), les plus dangereux du fait de leur activité, de leur rayonnement et de leur durée de vie, jusqu'à des centaines de millions d'années, autrement dit l'éternité.

La mise en oeuvre a été confiée à un établissement public, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Pour le moment, seul un laboratoire existe. Mais nous ne voyons pas ce qui empêchera l'ANDRA de creuser sur une surface d'une quinzaine de kilomètres carrés (le territoire des communes de Bure, Mandres-en-Barrois, Ribeaucourt et Bonnet), ce qui deviendra le plus grand site de stockage de déchets radioactifs au monde.

On n'est pas obligé d'être familiarisé avec la **classification** des déchets nucléaires pour comprendre le scénario de ce complot !

Après avoir introduit les grandes étapes du projet et la législation de ce dernier, nous présenterons l'analyse du scénario du complot Cigéo.

#### LA Q.V.

L'association la Qualité de Vie ...

#### Contact

Association La Qualité de Vie

8 route de Soulaines

10200 VILLE-SUR-TERRE

<https://www.villesurterre.eu/>

[president@villesurterre.com](mailto:president@villesurterre.com)

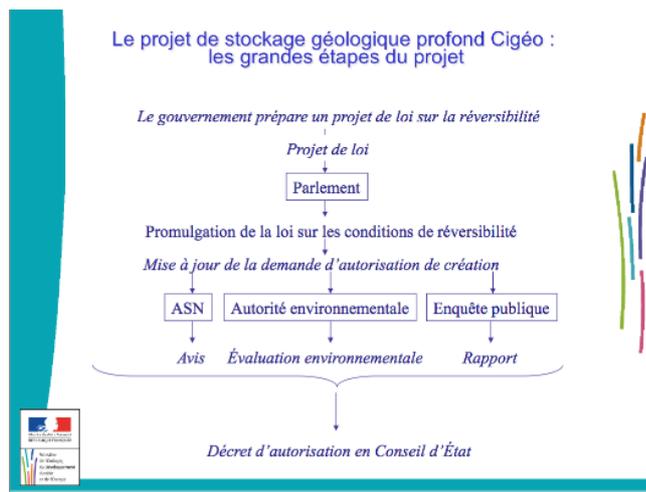
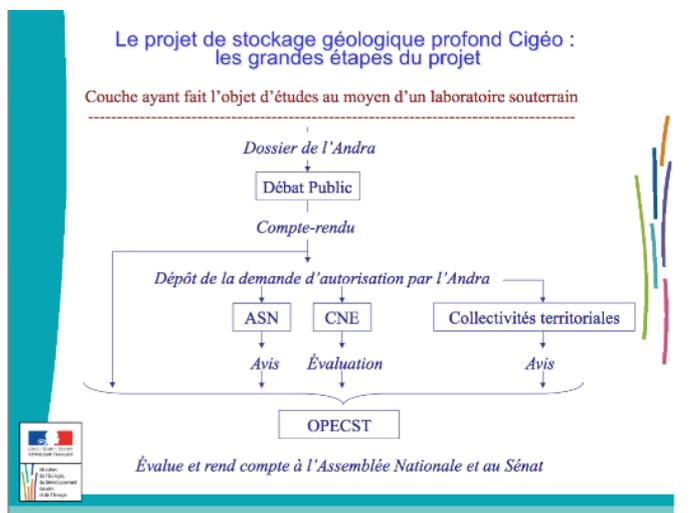
## LES GRANDES ETAPES DU PROJET CIGEO

C'est la loi de 2006 qui régit ce projet. Les députés **Christian BATAILLE** et **Claude BIRRAUX** ont rédigé un rapport sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs, qui est remis au Parlement le 16 mars 2005.

Le 20 décembre 2005, l'Andra remet au gouvernement un dossier qui synthétise les quinze années de recherche au laboratoire depuis la première loi de 1991.

Le ministre délégué à l'Industrie, présente un projet de loi sur la gestion des matières et des déchets radioactifs lors du Conseil des ministres du 22 mars 2006. L'examen de ce projet de loi commence à l'Assemblée nationale le 6 avril 2006. Le Sénat modifie le texte après déclaration d'urgence et l'ensemble du projet de loi est adopté le 15 juin 2006 à l'Assemblée nationale.

Le 26 juin 2012, la **DGEC**, Direction Générale Energie Climat, a présenté ce schéma explicitant le **processus décisionnel de CIGéo**.



C'est donc **l'OPECST**, Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, qui *évalue et rend compte* sous la forme d'un rapport destiné aux parlementaires. Et on a tout lieu d'être inquiet, parce que l'OPECST n'est qu'une **assemblée** de 18 députés et de 18 sénateurs qui travaillent sous l'emprise de célèbres pro-nucléaire et pro-enfouissement des déchets nucléaires comme **Claude BIRRAUX**, **Christian BATAILLE**, **Bruno SIDO**, **LE DEAUT**...

Pour décider de la création de CIGéo, il n'y aura **ni débat, ni vote**, mais un **Décret** émanant du Premier Ministre.

## ANALYSE DU SCENARIO DU COMLOT CIGEO

### Chapitre 1

**Pourquoi la décision de construire ce pharaonique stockage n'est-elle pas prise par le pouvoir législatif : Assemblée nationale et Sénat ?**

On fait travailler des jours et des nuits des députés et des sénateurs pour voter des lois sur *des assiettes d'impôts*, sur *la cueillette des champignons* ou sur *le port du voile*, et on se contente de confier, à **l'OPECST**, puis à **l'ASN**, **l'Autorité de sûreté nucléaire**, (une entité dont l'indépendance reste à démontrer), la responsabilité de la construction d'un projet colossal.

Un gigantesque "tombeau" de plusieurs kilomètres de galeries et d'alvéoles souterraines jamais réalisé sur cette Terre, à 500 m de profondeur, un chantier d'une durée d'un siècle, d'un coût estimé à 35 milliards d'euros, (1 million d'euros par jour pendant un siècle) et d'une dangerosité incroyable (99,96 % de la totalité de la radioactivité artificielle produite en France réunis en un seul lieu), dont des "colis" qui tuent en une minute un homme stationné à un mètre !

## Chapitre 2

L'**indépendance** de **L'OPECST** a été mise en doute par plusieurs observateurs, dont **Michèle RIVASI**, députée européenne, qui a déclaré notamment : « *On n'imagine pas à quel point le lobby nucléaire imprègne les travaux de L'OPECST* ».

Dans une vidéo diffusée le 28 novembre 2013, le député **Denis BAUPIN** déclare : à propos de l'OPECST : « *On n'est pas dans un club fermé, on n'est pas dans une officine secrète des services secrets français, on est dans un parlement* ».

Marie-Christine BLANDIN, sénatrice et membre de l'OPECST a une certaine idée du rôle de Messieurs **Christian Bataille** et **Maurice Birraux** ! Dans une émission **@rrêt-sur-images**, elle a expliqué les mécanismes décisionnels, les lobbies, et a déclaré : "*Bataille et Birraux sont les Dupond et Dupont de la promotion de l'énergie nucléaire.*" Voir cet **extrait**.

Le 15 décembre 2011, **Valérie Laramée de Tannenberg** écrit dans le **Journal de l'environnement** : "*Les deux parlementaires sont de fervents pro nucléaires*".

## Chapitre 3

### L'IRSN - Le GPD - L'ASN

**L'IRSN**, Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, le **GPD**, Groupe permanent d'experts pour les déchets et **L'ASN**, sont trois entités non-indépendantes ! L'IRSN n'a jamais validé le projet CIGéo, il a seulement validé la "démarche". Subtile nuance... Mais il écrit dans son cahier d'acteur de 2013 que Cigéo est une **option incontournable** et, tout comme la CNE, dans un document remis à Nicolas HULOT en 2019, que **Cigéo est**

**inéluçtable**. Le GPD, lui, ne fait qu'un copier-coller de l'Avis de l'IRSN ! Et l'ASN, elle, fait un copier-coller de l'Avis du GPD !

Au passage, tour de passe-passe, ce qui apparaissait comme des **risques** dans les dossiers de l'ANDRA **Argile 2005** et **Argile 2009** devient, dans ces rapports, des **recommandations** ! Subtile nuance...

Le problème c'est qu'au quatrième temps du processus, c'est **L'ASN**, qui communiquera ses conclusions au **Premier Ministre**. Pour préparer ses décisions les plus importantes, l'ASN s'appuie sur sept **GPE** ayant chacun leur domaine d'expertise propre. Les dossiers de l'Andra sont suivis principalement par le **Groupe Permanent Déchets** (GPD), parfois associé au groupe permanent **Usines**. Claude-André LACOSTE, ancien Président de l'ASN aimait à rappeler cette spécificité française : les groupes de travail, qui apportent une certaine caution, et des airs de démocratie !

## Chapitre 4

### Mais qu'est-ce donc que ce GPD ?

Le GPD est composé de 35 experts indépendants chargés d'éclairer l'ASN sur toutes les questions relatives aux déchets radioactifs et à leur gestion. On y trouve :

- **Pierre BEREST**, lui même membre de la **CNE** (Commission nationale d'évaluation des travaux de l'Andra) ! On sent tout de suite l'indépendance de ces entités ! Surtout quand on appartient à l'institution qu'est L'Ecole des Mines...
- **Emmanuel LEDOUX** et **Jean-Claude DUPLESSY**, membres de **L'Académie des Sciences**, une entité qui se déclare clairement pro-nucléaire) sont aussi des membres éminents de la **CNE** !

## Chapitre 5

### La CNE (Commission nationale d'évaluation des travaux de l'ANDRA)

Sa finalité est de valider les travaux de l'Andra. C'est un peu comme un groupe de professeurs qui jugent le travail de l'unique élève appelé Andra. Une fois par an le "conseil de classe" sort son rapport. Dans certaines matières on explique à l'élève qu'il peut mieux faire.

Curieusement l'année suivante l'élève a progressé. En fin d'études, l'élève aura réussi tous ses examens et aura le droit de demander son permis de construire. Et il l'obtiendra !

## Chapitre 6

### L'avis des collectivités territoriales.

L'avis des collectivités territoriales est synonyme de l'avis des élus. Ces derniers sont néanmoins confrontés à de nombreuses promesses : emplois, équipements, routes, voies ferrées, projets structurants, villages qui vont revivre, villes nouvelles créées, inversion des courbes de désertification... Ils sont ainsi plus enclins à trouver un intérêt au projet.

Parmi les élus locaux, il est possible de trouver **Christian NAMY**, **Bertrand PANCHER**, **Bruno SIDO**, les mêmes qui sévissent à l'**OPECST** ! **Bruno SIDO** qui est aussi membre du **HCTISN** ! (Haut comité pour la transparence et à l'information sur la sûreté nucléaire) . **Bruno SIDO** qui distribue l'argent au sein du **Groupe d'intérêt public**, **GIP Meuse**, **GIP Haute-Marne**, et du **CHN**, le **Comité de haut niveau** !

Ajoutons que les conseillers généraux et tous les maires du rayon de 10 km sont exposés aux mêmes promesses. C'est clair, l'avis de l'OPECST ne pourra être que favorable.

## Chapitre 7

### L'OPECST. (Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques)

Sûr : les conclusions et le rapport à destination des députés et des sénateurs sont déjà écrits : ce n'est pas l'OPECST qui empêchera la construction de Cigéo.

## Chapitre 8

### La LOI sur la REVERSIBILITE.

Le 11 juillet 2016, l'Assemblée nationale **a adopté** sans modification la proposition de loi (validée par le sénat en

mai), fixant le cadre du projet Cigéo.

Voir [notre analyse](#) de cette **Loi LONGUET**.

## Chapitre 9

L'**ASN** va recueillir les données de l'**Enquête publique, des Collectivités territoriales, et de l'AE, Autorité environnementale**, émanation du Ministère de l'Ecologie. Cette **Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable** (CGEDD) évalue les impacts environnementaux des grandes opérations, selon la législation européenne. Ce n'est pas à ce niveau, ni à celui du **Ministère de l'Ecologie** et du **Ministère de la Santé** qu'un grain de sable pourrait enrayer l'implacable processus.

## CONCLUSION

### Qui empêchera la construction de CIGéo ?

Un regain de **violence** à BURE ?

La soudaine mise en avant des alternatives à CIGéo (séparation transmutation de la Loi Bataille) comme les projets des Prix Nobel :

Carlo Rubbia avec l'**ADS** et Gérard MOUROU avec le **laser de puissance** ?

Le contenu du **Débat public PNGMDR** ?

Un nouveau **Ministre de l'Ecologie** ?

Un nouveau Premier Ministre ?

Un nouveau président de la république ?

Seule une nouvelle Loi peut empêcher la construction de CIGéo, parce que seule une Loi peut changer une Loi.